PROCES-VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire

Mercredi 7 octobre 2026

Date	Mercredi 7 octobre 2026, 19h00 (accueil à partir de 18h30)
Lieu	Loft o foliz, 100 rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris
Président de séance	Adrien Harlé
Secrétaire de séance	Jean-François Schmitt
Président de la CPTS	Fabien Cavelier
Trésorier	Jérémy Lourenco
Votants	57 sur chaque résolution (vote en ligne Balotilo)

Préambule

Quorum. Le quorum requis pour l'Assemblée Générale Ordinaire réunie sur première convocation n'ayant pas été atteint, l'assemblée n'a pu valablement délibérer. Conformément aux statuts et aux termes de la convocation, qui valait également convocation à une seconde assemblée, une nouvelle Assemblée Générale s'est tenue immédiatement à la suite de la première, le même jour, au même lieu et via le même lien de vote. Cette seconde assemblée délibère valablement dans les conditions prévues par les statuts.

Bureau de séance. La séance est présidée par Adrien Harlé, Président de séance, en présence de Fabien Cavelier, Président de la CPTS. Jérémy Lourenco, Trésorier de la CPTS, présente le rapport financier. Jean-François Schmitt est désigné secrétaire de séance. Alexis Giovanni, coordinateur de la CPTS, assiste à la séance.

Modalités de vote. Conformément à la convocation, l'ensemble des votes s'est déroulé exclusivement en ligne via Balotilo, y compris pour les membres présents. Le scrutin est resté ouvert pendant toute la durée de l'assemblée afin de permettre aux membres de voter à distance, puis a été clôturé en fin de séance. Les résultats ont été communiqués individuellement à chaque votant par courriel. 57 membres ont pris part à chacun des votes.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2025
2. Approbation du rapport moral et d'activité
3. Présentation du rapport financier
4. Présentation des rapports du Commissaire aux comptes
5. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025
6. Affectation du résultat de l'exercice
7. Approbation des conventions réglementées
8. Approbation des orientations budgétaires
9. Vote du montant des cotisations
10. Questions diverses (sans vote)

Délibérations

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 22 septembre 2025

Le Président de séance invite les membres à formuler leurs observations sur le procès-verbal. Il est rappelé que l'AG 2025 avait notamment fixé le montant de la cotisation à 0 € et approuvé le procès-verbal de l'année précédente. Aucune modification significative n'est demandée.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés — Oui : 50 · Non : 0 · Ne se prononce pas : 7

2. Rapport moral et rapport d'activité

Le rapport d'activité, transmis en pièce jointe, correspond au document adressé à l'ARS et à la CPAM dans le cadre du dialogue de gestion ; il reprend projets, objectifs, indicateurs et prévisions. Le rapport moral porte sur l'année 4 de l'ACI et met l'accent sur les points suivants :

- **Parcours :** déploiement officiel en septembre 2025 des parcours repérage de la fragilité de la personne âgée, insuffisance cardiaque, douleur, santé mentale et périnatalité. Les demandes d'adressage augmentent et les professionnels prennent l'habitude d'orienter leurs patients vers la CPTS.
- **Équipe :** recrutement de Laurence ROUX, cheffe de projet parcours (CDD de 18 mois), puis d'Alexis Giovanni, coordinateur, en avril 2026. Le coordinateur assure le suivi opérationnel des projets, l'animation des groupes de travail, l'accompagnement des professionnels et le suivi des indicateurs ACI.
- **Accueil d'étudiants :** six étudiants du service sanitaire accueillis l'an dernier et six cette année ; un étudiant en diététique en stage à la CPTS.
- **Prévention :** santé mentale et périnatalité (Semaine du bébé, Village bébé reconduit pour une 2e édition), dépistage des fragilités comme porte d'entrée des patients âgés, suivi du dépistage du risque cardiovasculaire dans le parcours insuffisance cardiaque.
- **Inter-CPTS :** Octobre Rose (Mammotour, organisé l'an dernier avec les CPTS 12, 19 et 20 et cette année à Belleville avec les CPTS 10, 19 et 20, le vendredi 9 octobre 2026), Mars bleu, action commune sur les violences faites aux soignants.
- **Perspectives :** consolidation des parcours, renforcement de l'évaluation et du suivi des actions, poursuite de la structuration de la CPTS.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et le rapport d'activité.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés — Oui : 51 · Non : 0 · Ne se prononce pas : 6

3. Présentation du rapport financier

Jérémy Lourenco, Trésorier, précise que le rapport financier est présenté sur l'exercice civil (1er janvier – 31 décembre 2025), en concordance avec les comptes certifiés par le commissaire aux comptes.

Exercice 2025	Montant
ACI perçus	348 375,00 €
Dépenses (hors reports en fonds dédiés)	322 618,84 €
dont charges de personnel (cheffe de projet)	62 716,01 €
Fonds ACI non consommés	**25 756,16 €**

- Les ACI perçus sont légèrement inférieurs à 2024, du fait d'une part variable plus faible (prévention, parcours cardiologie) ; ce niveau a été retrouvé en 2026.
- Les indemnités compensatoires des professionnels baissent, en raison de l'allègement de la charge du bureau grâce au poste salarié et du passage du taux horaire de 80 € à 70 € à compter d'octobre 2025, afin de préserver l'équilibre financier.
- Les charges de fonctionnement augmentent légèrement. Principal poste : le loyer, puis les outils numériques, les frais de réception (locations de salle), le commissaire aux comptes, l'expert-comptable et les frais bancaires. La rubrique « autres achats et colloques » regroupe notamment des sous-traitants et associations financés pour certaines actions (langue des signes française), des fournitures et des licences ; seul le congrès de la FCPTS relève d'un colloque.

Prévisionnel 2026

- Enveloppe ACI déjà perçue, en hausse.
- Baisse prévue des indemnités : première année complète à 70 €/h et coordination désormais assurée par le coordinateur salarié plutôt que par les membres du bureau.
- Charges de fonctionnement reconduites à un niveau comparable.
- Charges de personnel en hausse, du fait du chevauchement entre l'arrivée du coordinateur (avril) et la fin du contrat de la cheffe de projet (juillet).
- Fonds non consommés estimés à environ 65 000 €, ouvrant la réflexion sur le recrutement d'un second salarié.

En réponse aux questions, le Trésorier précise que les reliquats peuvent financer des projets des années suivantes, y compris un budget ponctuellement déficitaire. À ce jour, l'Assurance maladie peut récupérer les avances (versement en mai de 25 % du solde de l'année précédente et de 75 % d'avance sur l'année suivante), mais pas les sommes définitivement acquises après clôture d'une année. Une mise à jour de l'accord conventionnel interprofessionnel, attendue dans les prochains mois, pourrait modifier ces règles.

4. Rapports du commissaire aux comptes

Le rapport du commissaire aux comptes, certifiant les comptes de l'exercice 2025, a été adressé aux membres avec l'addendum à la convocation du 17 septembre 2026 et est porté à la connaissance de l'assemblée. Les comptes annuels, arrêtés par le conseil d'administration, se caractérisent par des produits d'exploitation de 525 449 €, un résultat excédentaire de 31 581 € et un total de bilan de 503 125 €.

5. Approbation des comptes de l'exercice 2025 et quitus

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et donne quitus au Conseil d'Administration et au Trésorier de leur gestion.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés — Oui : 48 · Non : 0 · Ne se prononce pas : 9

6. Affectation du résultat

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale affecte en fonds de réserve l'excédent des ressources de l'exercice, soit 31 581 €.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés — Oui : 49 · Non : 0 · Ne se prononce pas : 8

7. Conventions réglementées

Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, en date du 15 septembre 2026, est porté à la connaissance de l'assemblée. L'Assemblée prend acte de ce rapport, qui ne mentionne aucune convention ; ce point est sans objet et ne donne lieu à aucun vote.

8. Orientations budgétaires 2026

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les orientations budgétaires proposées pour l'exercice 2026 (ACI année 5), présentées au point 3.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés — Oui : 47 · Non : 0 · Ne se prononce pas : 10

9. Montant de la cotisation 2027

Le Président de séance rappelle que la CPTS, financée par l'Assurance maladie, ne demande pas de cotisation à ses membres, mais que le montant doit être fixé collectivement chaque année.

SIXIEME RESOLUTION

La cotisation pour l'année 2027 est fixée à 0 €, par 42 voix sur 51 suffrages exprimés.

Montant proposé	Voix	
0 €	**42**	**Montant retenu**
10 €	5	
5 €	2	
20 €	1	
30 €	1	
Bulletins blancs	6	

Récapitulatif des votes

Toutes les résolutions soumises au vote sont adoptées ; 57 votants pour chacune.

Résolution	Oui	Non	NSPP	Décision
1. PV de l'AG du 22 septembre 2025	50	0	7	**Adoptée**
2. Rapport moral et d'activité	51	0	6	**Adoptée**
3. Comptes 2025 et quitus	48	0	9	**Adoptée**
4. Affectation de l'excédent (31 581 €)	49	0	8	**Adoptée**
5. Orientations budgétaires 2026	47	0	10	**Adoptée**
6. Cotisation 2027 fixée à 0 €	42 voix sur 51 suffrages exprimés (6 blancs)			**Adoptée**

Questions diverses et clôture

Le Président de séance invite les membres à poser leurs questions ; aucune question n'est soulevée en séance. Le coordinateur présente ensuite le déroulé de la soirée interprofessionnelle et les principaux projets de la CPTS, dont les supports sont mis à disposition des participants.

L'ordre du jour étant épuisé, le scrutin en ligne est clôturé et la séance est levée.

Fait à Paris, le 30 octobre 2026

LE PRÉSIDENT DE SÉANCE
Adrien Harlé



LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Jean-François Schmitt



Khadiri & Co

ASSOCIATION COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE PARIS 11
« CPTS PARIS 11 »

Association loi 1901 déclarée à la Prefecture
de Police sous le N° W751253705
Siège social : 27 Rue des Bluets
75011 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2025

******

Mesdames, Messieurs les membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CPTS Paris 11, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association CPTS Paris 11 à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SK

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Informations diverses complémentaires » de l'annexe aux comptes annuels exposant les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06, constituant un changement de méthode comptable imposé.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés par sondage, de l'efficience d'une procédure de contrôle de la rémunération des professionnels intervenants sur des missions, par axe de dépense, en veillant au respect des plafonds réglementaires. Aucune anomalie significative n'a été relevée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. Ces documents ne nous ont pas été préalablement communiqués.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SK

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association CPTS Paris 11 à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration et ils se caractérisent par des produits d'exploitations de 525 449 euros dont un résultat excédentaire de 31 581 euros et un total bilan de 503 125 euros.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Paris, le 15 septembre 2026

KHADIRI & CO
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris

Signé par Said Khadiri
Le 15 sept. 2026



doc_Evar
tx_Dmv0w6gQXrk4

SK

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF Exercice du	01/01/25 au 31/12/25 Valeur nette	01/01/24 au 31/12/24 Valeur nette	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	8 371,24	12 779,40	-4 408,16	-34,49
Autres	1 153,17	2 006,98	-853,81	-42,54
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 300,00	1 300,00		
TOTAL (I)	**10 824,41**	**16 086,38**	**-5 261,97**	**-32,71**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	68 990,00	74 375,00	-5 385,00	-7,24
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	423 310,24	396 264,47	27 045,77	6,83
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	**492 300,24**	**470 639,47**	**21 660,77**	**4,60**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**503 124,65**	**486 725,85**	**16 398,80**	**3,37**

SK

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Exercice du 01/01/25 au 31/12/25	Exercice du 01/01/24 au 31/12/24	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres	256 755,98	213 615,23	43 140,75	20,20
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	31 581,27	43 140,75	-11 559,48	-26,79
Situation nette (sous total)	*288 337,25*	*256 755,98*	*31 581,27*	*12,30*
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	**288 337,25**	**256 755,98**	**31 581,27**	**12,30**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	171 249,08	177 016,49	-5 767,41	-3,26
TOTAL (II)	**171 249,08**	**177 016,49**	**-5 767,41**	**-3,26**
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 939,90	52 953,38	-15 013,48	-28,35
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	5 598,42		5 598,42	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	**43 538,32**	**52 953,38**	**-9 415,06**	**-17,78**
Ecarts de conversion passif **(V)**				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**503 124,65**	**486 725,85**	**16 398,80**	**3,37**

SK

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	348 375,00	363 625,00	-15 250,00	-4,19
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés	177 016,49	145 875,46	31 141,03	21,35
Autres produits	57,70		57,70	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**525 449,19**	**509 500,46**	**15 948,73**	**3,13**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	240 392,83	281 544,64	-41 151,81	-14,62
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 553,01		1 553,01	
Salaires et traitements	46 724,44		46 724,44	
Charges sociales	15 991,57	446,62	15 544,95	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 261,97	1 154,64	4 107,33	355,72
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	171 249,08	177 016,49	-5 767,41	-3,26
Autres charges	12 695,02	6 197,32	6 497,70	104,85
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**493 867,92**	**466 359,71**	**27 508,21**	**5,90**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**31 581,27**	**43 140,75**	**-11 559,48**	**-26,79**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**31 581,27**	**43 140,75**	**-11 559,48**	**-26,79**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				

SK

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats **(VII)**				
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**525 449,19**	**509 500,46**	**15 948,73**	**3,13**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**493 867,92**	**466 359,71**	**27 508,21**	**5,90**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**31 581,27**	**43 140,75**	**-11 559,48**	**-26,79**

SK

Annexes comptables

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	O		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			NA
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public	O		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	O		
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	O		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD	O		
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			NA
LES ENGAGEMENTS	O		
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			

SK

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Paris 11 a vocation à rassembler l'ensemble des professionnels de santé de ville volontaires d'un territoire ayant un rôle dans la réponse aux besoins de soins de la population.

Les communautés professionnelles s'organisent à l'initiative des professionnels de santé de ville, et associent progressivement, les autres acteurs de santé du territoire.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Missions prioritaires déployées :
- Amélioration de l'accès aux soins ;
- Organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient ;
- Développement des actions territoriales de prévention ;
- Réponse à apporter aux crises sanitaires graves ;
- Développement de la qualité et de la pertinence des soins ;
- Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire.

Les moyens mis en oeuvre :

Elaboration d'un projet de santé validé par l'Agence Régionale de Santé.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 503 124,65 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 31 581,27 Euros.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/04/2026.

A noter que l'association ne fait pas appel à du volontariat
Les professionnels de santé sont rémunérés par des honoraires, au taux horaire de 50€ ou 70€

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

SK

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Absence de volontariat et contribution volontaires

SK

800 - ASSOC COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TE

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions — Sur sol propre			
	Constructions — Sur sol d'autrui			
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	13 224		
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique	2 901		
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	16 126		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL			
	TOTAL GENERAL	16 126		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			13 224	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			2 901	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			16 126	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL			16 126	

SK

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		445	4 408		4 853
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	894	854		1 748
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 340	5 262		6 602
TOTAL GENERAL		**1 340**	**5 262**		**6 602**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

SK

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS À RECEVOIR

Subventions à recevoir : 68 750,00€

31/12/2025	PROV FG 25% PARTS FIXES	FRAIS GENERAUX 25% 2025	18 750,00
31/12/2025	PROV 2025 25% PARTS FIXES	ACCES AUX SOINS 25% 2025	22 500,00
31/12/2025	PROV 2025 25% PARTS FIXES	PARCOURS 25% 2025	11 250,00
31/12/2025	PROV 2025 25% PARTS FIXES	ACT TERRITORIALES 25% 2025	4 375,00
31/12/2025	PROV 2025 25% PARTS FIXES	QUALITE SOINS 25% 2025	3 750,00
31/12/2025	PROV 2025 25% PARTS FIXES	ACCOMPAGNT PROF SANTE 25%	2 500,00
31/12/2025	PROV 202525% PARTS FIXES	CRISES SANITAIRES 25% 2025	5 625,00

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	68 750
Disponibilités	
TOTAL	**68 750**

SK

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Réserves					
Autres réserves	213 615,23		43 140,75		256 755,98
Excédent ou déficit de l'exercice	43 140,75	43 140,75		43 140,75	
TOTAUX	**256 755,98**	**43 140,75**	**43 140,75**	**43 140,75**	**256 755,98**

SK

VAR. DES FDS PROPRES (GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC)

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES AVEC LA PART LIÉE À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Réserves								
Autres réserves	213 615,23			43 140,75				256 755,98
Excédent ou déficit de l'exercice	43 140,75	43 140,75				43 140,75		
TOTAUX	**256 755,98**	**43 140,75**		**43 140,75**		**43 140,75**		**256 755,98**

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Répartition des subventions année 2024:

- Frais généraux : 75 000.00€ ;
- SOCLE 1 : Mission amélioration d'accès aux soins : 118 000.00;
- SOCLE 2 : Mission organisation parcours pluripro : 73 000.00€ ;
- SOCLE 3 : Mission développement coordonnées prévention : 25 500.00€ ;
- SOCLE 4 : Mission actions développement qualité et soins : 22 000.00€ ;
- SOCLE 5 : Mission actions accompagnement professionnels de santé : 18 000.00€ ;
- SOCLE 6 : Missions crises sanitaires graves : 16 875.00€.

Total poste subventions : 348 375€.

800 - ASSOC COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TE

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

N/A

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

SOCLE 1 MISSION AMELIORATION ACCES AUX SOINS : 88 958.41€ ;
SOCLE 2 MISSION ORGANISATION PARCOURS PLURIPRO : 37 715.26€ ;
SOCLE 4 ACTIONS DVT QUALITE ET SOINS : 14 998.48€ ;
SOCLE 5 ACTIONS ACCOMPAGNEMENT PROF SANTE : 15 061.80€ ;
SOCLE 6 MISSION CRISES SANITAIRES GRAVES : 14 515.13€.

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	171 249,08	177 016,49
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	**171 249,08**	**177 016,49**

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Pas de subventions d'investissement mais d'exploitation

RÉPARTITION PAR AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

100% des subventions d'exploitation versées par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	57,70			
Subventions et autres concours publics	348 375,00		363 625,00	
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	177 016,49		145 875,46	
TOTAL	**525 449,19**		**509 500,46**	
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	317 356,87		288 188,58	
Dotations aux provisions et dépréciations	5 261,97		1 154,64	
Impôt sur les bénéfices				
Reports en fonds dédiés de l'exercice	171 249,08		177 016,49	
TOTAL	**493 867,92**		**466 359,71**	
Excédent ou déficit	31 581,27		43 140,75	

SK

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Absence de volontariat.
Les professionnels de santé sont rémunérés par des honoraires, au taux horaire entre 50€ et 80€.

B - Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
Charges par destination				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
Contributions volontaires à la recherche de fonds				
Contributions volontaires au fonctionnement				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL				

SK

800 - ASSOC COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TE

RAPPROCHEMENT DES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

SK

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

En conformité avec le règlement 2018-0 du 05/12/2018 de l'Autorité ds normes comptables, nous vous précisions qu'aucunes ressources collectées issues d'appel à la générosité du public au sens de la loi numéro 91-772 du 07 août 1991 ne sont percçues par l'association.

800 - ASSOC COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TE

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels		
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS			TOTAL DES RESSOURCES		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL			**TOTAL**		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisés à l'étranger			Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			**TOTAL**		

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	37 940	37 940		
Personnel & comptes rattachés	1 464	1 464		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 498	3 498		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	637	637		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**43 538**	**43 538**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

SK

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

SK

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

SK